

Edité le : 03/05/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME  
63300 DORAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-59978	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2204-11473-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00195871
<b>N° Analyse :</b>	00196522	<b>Nature:</b>	Eau à la production
<b>Point de Surveillance :</b>	TRT DE CHOSSIÈRES	<b>Code PSV :</b>	000006333
<b>Localisation exacte :</b>	SORTIE RESERVOIR DE CHOSSIÈRES		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,9523782900	<b>Y :</b>	3,6440227300
<b>UGE :</b>	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE		
<b>Type d'eau :</b>	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	P1R+ <b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT		
<b>Nom de l'installation :</b>	TRT CHOSSIÈRES	<b>Type :</b>	TTP <b>Code :</b> 004515
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 25/04/2022 à 10h49 Réception au laboratoire le 25/04/2022 à 19h25 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BONDOUX David Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/04/2022 à 19h45

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Couleur de l'eau	63P1R+*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	63P1R+*	8.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Edité le : 03/05/2022

Identification échantillon : LSE2204-11473-1

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63P1R+*	6.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63P1R+*	35	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63P1R+*	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	63P1R+*	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	63P1R+*	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63P1R+*	78	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63P1R+*	5	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0	#
Escherichia coli	63P1R+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63P1R+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	63P1R+*	0	-	Analyse qualitative					#
Odeur	63P1R+*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					#
Saveur	63P1R+*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					#
Couleur apparente (eau brute)	63P1R+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63P1R+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	63P1R+*	0.15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Analyses physicochimiques de base</b>									
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63P1R+*	0.70	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63P1R+*	0.78	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144				#
Carbone organique total (COT)	63P1R+*	0.21	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2	#
<b>Cations</b>									
Ammonium	63P1R+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.1	#
<b>Anions</b>									
Chlorures	63P1R+*	1.6	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250	#
Sulfates	63P1R+*	1.8	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250	#
Nitrates	63P1R+*	4.3	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50			#
Nitrites	63P1R+*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10			#
Somme NO3/50 + NO2/3	63P1R+*	0.09	mg/l	Calcul		1			#
<b>Radioactivité : l'activité est comparée à la limite de détection</b>									
Radon 222	63P1R+*	257.9	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1:2020 et -2:2020			100	#
Radon 222 : incertitude (k=2)	63P1R+*	22.1	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1:2020 et -2:2020				#

63P1R+\* ANALYSE (P1R+=P1+RADON) EAU A LA PRODUCTION CHLOREE (ARS63-2021)

Rn222 : activité à la date de prélèvement

Edité le : 03/05/2022

**Identification échantillon :** LSE2204-11473-1

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Bactéries coliformes
- Radon 222
- Conductivité brute à 25°C sur le terrain
- pH sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire

